



Paris, le 16 mai 2018

Communiqué de presse

Agnès Buzyn se félicite d'une nouvelle étape pour mieux soutenir les fumeurs dans leur démarche d'arrêt : deux traitements de substitution nicotinique sont désormais remboursables

Contre le fléau du tabagisme, Agnes Buzyn poursuit le combat qu'elle porte depuis toujours et se félicite de cette nouvelle étape pour le soutien de ceux qui souhaitent arrêter de fumer.

Cette mesure du Plan priorité prévention présenté le 26 mars 2018 avec le Premier ministre vient compléter celles déjà prises, comme l'augmentation du prix des produits du tabac. Deux premiers traitements de substitution nicotinique sont désormais remboursables par l'assurance maladie : des « gommes à mâcher », depuis le 22 mars 2018 et des « patchs », depuis le 16 mai 2018.

Cette prise en charge permet à tous les patients l'accès à ces traitements de substitution, y compris aux plus modestes. Elle permet, en effet, de supprimer l'avance de frais systématique et d'avoir le même tarif pour un même produit sur tout le territoire, tout en permettant une durée de traitement adaptée à la dépendance.

A titre transitoire, le forfait d'aide au sevrage de 150 euros par an et par assuré sera maintenu jusqu'à la fin de l'année 2018.

L'objectif d'accompagner les fumeurs dans l'arrêt du tabac est un engagement fort et constant des pouvoirs publics. Il s'appuie sur des actions de prévention et de soutien emblématiques telles que l'opération « Mois sans Tabac », l'augmentation des prix du paquet de cigarettes et de tabac à rouler et sur le soutien quotidien des fumeurs par les professionnels de santé dans l'aide au sevrage tabagique.

La France compte plus de 13 millions de fumeurs quotidiens et le tabac est une source majeure de cancers, maladies cardio-vasculaires et d'insuffisance respiratoire. Faire progresser la part des fumeurs qui réussissent à arrêter, aider à multiplier les tentatives de sevrage, et ce dans toutes les tranches d'âges et catégories sociales constitue l'un des défis majeurs de la lutte contre le tabac des prochaines années. L'évolution qui se concrétise aujourd'hui contribue à relever ce défi.

« Soutenir les fumeurs qui souhaitent arrêter de fumer est un impératif, ils sont victimes du tabac. Mon engagement dans la lutte contre le tabac est entier et ne faiblira pas. » rappelle Agnès Buzyn.

Contact presse

Lise Arduin – Ministère des Solidarités et de la Santé

01 40 56 78 82 / 06 69 33 54 48

lise.arduin@sg.social.gouv.fr